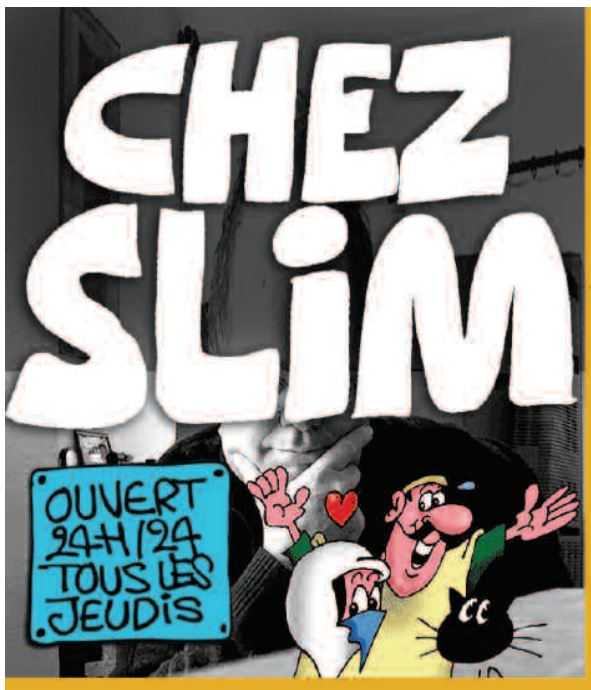

Un avion d'Air Algérie décolle avec 5 passagers supplémentaires

Le vol AH 1008 assurant la liaison Alger-Paris mardi 27 août était complet comme la plupart des vols sur la France en cette période estivale de grand retour nous dit le site Algerie1.com. Le commandant de bord a pu les faire asseoir, vaille que vaille, clôturant sa bonne action en offrant à chacun d'eux un exemplaire du journal *El-Moudjahid*. Une bonne action pas si innocente que ça puisqu'elle fait gagner à son auteur plusieurs "*miles*" en plus.
Le même cas d'école s'est passé aussi à l'école primaire *Chrifa Snouci* de Bab Ezzouar où on a pu installer 47 élèves dans une salle minuscule faite pour 40 bouts de chou.
Kifkif dans le bus Réghaïa-Hamiz où le receveur hirsute était fier d'avoir pu entasser 12 clients en plus de la normale. Quand on pense que les 12 n'étaient ni assis, ni debout, on se demande dans quel état ils ont été déversés à l'arrivée.
Et ça continue : dans certaines prisons du pays, les cellules réglementaires de 4m² faites normalement pour 16 détenus sont souvent bondées et dépassent l'entendement.

Heureux les gens de la région de Tlemcen qui jouissent depuis belle lurette de la **3G** bien avant tous les autres Algériens - *(voir le lien plus bas)*.
Merci à Algérie Télécom pour avoir donné à Maroc Telecom la possibilité de nous narguer.
Souvenons-nous qu'à plusieurs reprises, AT nous avait menti en nous annonçant que la 3G allait démarrer le "...", non le "...", mais plutôt le "...". Quand on pense que certains pays ont subi un *"printemps arabe"* pour moins que ça !

http://www.lemag.ma/Les-cles-Internet-3G-marocaines-tres-en-vogue-en-Algerie_a68299.html

La période entre la fin du mois de Ramadan et le début du «moi je vais au bled», a été propice aux voleurs professionnels qui se sont adonnés à leur sport favori : le vol à l'arraché alimentaire.

QUATRE DANGEREUX VOLEURS SOUS LES VERROUS

De gauche à droite : Akli Forradj, un récidiviste, il vole une part de pizza à un gros citoyen de Sidi Yahia.
Nordine Chibah, il est pris en flagrant délit au moment où il quittait la boulangerie avec une baguette croustillante, sans payer.
Aral Koulleb, un nouveau venu dans le monde des pick-pockets : il arrache des mains d'une vieille un vieux mille-feuille qu'elle s'apprêtait à avaler. Après une battue de 10 kilomètres, le monstre est arrêté par l'ignoble hypocrite populace qui le livre à la gendarmerie.
Enfin Zoltane Kharia, un paria qui s'acharnait sur de pauvres hères pour leur arracher le morceau de *garantéta (*)* qu'ils tenaient en main et fuir avec vers d'autres wilayas plus clémentes.

**spécialité culinaire à base de farine de pois chiches*

HUIT PRÉSUMÉS CORROMPUS RELAXÉS APRÈS EXAMEN DE LEUR DOSSIER

Parfois la justice se précipite trop vite vers de simples citoyens présumés coupables de corruption alors qu'ils n'ont rien fait. Tel l'affaire de M. Sioubli Mahfoud de la société Tetrapac qu'on avait accusé à tort d'avoir touché la coquette somme de 3 millions d'euros alors qu'en fait, ce n'était pas des euros mais des dollars. Ce qui change du tout au tout. Le malheureux, sali à 5,5% par ce scandale a dû changer de domicile fixe pour aller s'établir en Suisse à cause de ses voisins sournois et jaloux. D'ailleurs il compte déposer plainte contre la justice elle-même pour arracher encore des indemnités conséquentes. L'affaire a été classée et enterrée. *Nous sommes à Dieu et nous revenons à Genève.*

Encore un cas malheureux où un dignitaire d'Oran bien placé a été accusé par un va-nu-pied d'avoir perçu un sac-poubelle rempli de liasses de billets de mille imprimés avec une Epson Stylus SX218. Que faire devant ces accusations graves colportées par de pauvres hères qui n'ont même pas profité des bienfaits du plan quadriennal ?

Cette fois c'est M. Selmoune Jaâfri qui subit les affres d'une justice revancharde. Qu'on en juge : l'an dernier, même période, un voisin irascible envoie une lettre anonyme au poste de police qui fait état d'un détournement de plusieurs millions à la Sotac. Après une enquête diligentée par la brigade mondaine et une perquisition chez le malheureux Selmoune, il s'avère que les 16 millions de dinars entassés dans la buanderie posaient problème. Finalement, le brave Selmoune a pu prouver que cet argent lui appartenait. En effet, il l'avait trouvé sur la route de Mila un jour de Ramadan et l'avait déposé et attendu un an et un jour dans sa buanderie. Passé le délai légal et comme personne n'avait réclamé la montagne de billets de mille, il en devenait propriétaire selon le rite araméen (Haute-Mésopotamie).

Le clou de ces présumés corrompus est un jeune du Canada, Zaâtout sbaylo qu'on accuse honteusement d'avoir empoché quelques millions de dollars dans une transaction douteuse. Le cadre a été présenté devant une juridiction régionale qui l'a fait jurer que c'était pas lui qui avait pris ces millions. Après avoir juré en invoquant à 14 reprises Sidi Abdelkader El-Bouzidi et juré sur la tête de sa mère, la Cour a fini par le croire et l'innocent fut reconnu «présumé» sans plus et relaxé. On apprend en dernière minute que l'individu qui avait volé la part de pizza (voir plus haut) a, lui, été reconnu coupable à la place du jeune Québecois par une haute juridiction qui s'est basée sur ses antécédents de chapardeur. Le «c'est pas moi, c'est lui», a fini par triompher.

UN PEU DE CIVISME

Si vous êtes témoin d'une corruption quelconque, appelez le 3824 depuis un poste fixe. (coût de l'appel : 7800DA la minute)